Compte rendu Réunion Conseil Municipal du vendredi 21 février 2025

rédacteur: Michel CHAUX

I Participants:

Présents: Jean Hervé PEURIERE, Thierry MEUNIER, Lydie FAYE, Michelle VASSEUR, Bruno PILONCHERY, , Aurélien ALLARD, Quentin OSSEDAT, Guy FARGET, Sandy GOUTORBE, Michel CHAUX

Absents excusé: Jean-Louis FAFOURNOUX, Nicole CHAUX, Philippe ROUX, Viviane BRUNET

II Points abordés:

1 Clôture Exercice Budgétaire 2024

Le 1er adjoint, Michel CHAUX présente au Conseil le Compte Financier Unique (CFU) pour validation.
Les trois budgets (Principal, Eau, Assainissement) sont approuvés par le Conseil Municipal à l'unanimité des présents (9 voix pour, 0 Abstentions, 0 contre).
M. le Maire n'a pas pris part au vote.

2 Subventions allouées aux Associations pour 2025

Les aides versées aux différentes associations communales restent inchangées par rapport à l'année dernière.
Deux nouvelles associations (FNACA et Ping Pong) nous ont transmis une demande de subvention.
Le Conseil attribue une subvention de 100 € à la FNACA.
L'Association Ping Pong Loisirs Les Salles nouvellement créée sur la commune se voit attribuer une subvention exceptionnelle de 800 € afin de pouvoir acquérir des tables de ping pong supplémentaires.
Le montant total des subventions allouées est de 13 000 €.

3 Organisation matinée Loire Propre du 15 mars 2025

La matinée Loire Propre aura lieu le samedi matin 15 mars 2025.
Le rendez vous est fixé à la salle des fêtes à 8h30 pour recevoir les équipements et les directives.
Une collation sera servie en fin de matinée pour tous les participants.

4 Travaux sur rosace et mur fond église

Mme Marie Laure OJARDIAS, responsable de l'église nous a fait part de l'état de dégradation du mur intérieur du fond de l'église.
Maxime Jacquet (SAS Jacquet), après examen de l'état du mur et de la rosace nous a fait part de ses préconisations et nous a transmis un devis de réparation.
Le Conseil Municipal valide ces devis, à savoir:
- 860 € HT pour reprendre l'étanchéité de la rosace en rejointant les pierres extérieures de la façade qui ne sont pas étanches.
- 6419 € HT pour traiter la totalité de la surface du mur du fond de l'église (traitement des fissures, application d'un mortier spécifique, changement des grilles d'aération et réalisation de la finition .)

5 Question Diverses

* Réalisation peinture du passage piéton à créer face au magasin de Sophie Cellier par les employés communaux lorsque les conditions climatiques seront propices.

* Poursuite des réflexions sur la création d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles)

* Visite de l'Architecte Conseil du Département le lundi 10 mars à 11h pour examiner les possibilités d'aménagement du 8 bis Place de l'Eglise.

Prochaine Réunion Adjoints: Lundi 10 Mars 2025 à 09h30
Prochaines Réunions Conseil Municipal: Vendredi 28 Mars 2025 à 20h00